

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

Ce gaz est incolore, inodore et peut être mortel. Chaque année, il cause le décès de plusieurs dizaines de personnes en France et en intoxique de nombreuses.

La production de ce gaz est le résultat du mauvais fonctionnement de la combustion des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude, le défaut de ramonage des conduits de cheminées ou une utilisation inappropriée de matériels de chauffage (poêle à pétrole, de groupe électrogène, de brasero, de barbecue....) et ce quel que soit le combustible utilisé : gaz, fuel, bois ou charbon.

Les conseils:

- Faire entretenir régulièrement les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié.
- Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé aux appareils de chauffage et de production d'eau chaude.
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid.
- Aérer quotidiennement les habitations.
- Ne jamais utiliser des groupes électrogènes à l'intérieur des bâtiments ou dans des lieux clos, exclusivement à l'extérieur.
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Quels sont les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone ?

Maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue ; ces symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'intoxication aiguë et dès les premiers symptômes, appelez le 15 pour une prise en charge rapide et spécialisée car les séquelles peuvent être irréversibles.

Documents

[Comprendre les dangers du Monoxyde de carbone](#)

Liens utiles

[Grand Froid](#)

[santé Publique France - Monoxyde de carbone](#)